

hautement complexes de trafiquants prospères et impitoyables.

Le solliciteur général peut-il garantir à la Chambre et aux habitants de ma circonscription, Kitchener, qui souhaitent que leurs services de police aient toutes les ressources nécessaires pour lutter contre le trafic de la drogue, que les profits réalisés par les trafiquants de drogue seront versés aux municipalités dans une proportion de 90 p. 100?

L'hon. Doug Lewis (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je félicite le député pour l'énergie qu'il met à combattre ce grave problème qui assaille notre population.

Le gouvernement poursuit activement des consultations auprès des municipalités et des provinces dans le but de déterminer comment devrait se faire le partage des profits résultant d'activités criminelles entre les trois ordres de gouvernement. Je précise que ces profits seraient versés aux autorités financières, et non aux services de police.

Parallèlement, nous sommes en train de mettre sur pied un bureau de gestion des actifs qui sera chargé de voir au traitement de l'argent saisi. Nous prévoyons présenter très bientôt une mesure à la Chambre sur cette question.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. John Brewin (Victoria): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Défense nationale.

Dans sa réponse à la question du député de Bonavista—Trinity—Conception, elle a, à mon avis, dévoilé le talon d'Achille de la politique de défense actuelle.

Elle a tenté de justifier le maintien du versement de milliards de dollars au programme de la réserve qui, d'après le vérificateur général, est un désastre total. D'autre part, elle continue de justifier l'accroissement des dépenses consacrées à l'achat de matériel de la guerre froide, qui n'a plus aucune raison d'être au moment où le gouvernement commence à réduire le budget de la défense. Il faut savoir ce qu'on veut. C'est un ou l'autre.

• (1500)

La ministre de la Défense nationale ne conviendra-t-elle pas que c'est la capacité de maintien de la paix du Canada qui en souffre et que la politique de défense de son gouvernement doit être complètement réexaminée?

Questions orales

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants): Non, monsieur le Président.

M. John Brewin (Victoria): Eh bien, monsieur le Président, cela ne fait qu'un mois qu'elle est en poste et elle n'est déjà plus la même. Lorsqu'elle a été nommée ministre de la Défense, elle a dit notamment qu'il y aurait un réexamen public de la politique de défense. La ministre a-t-elle changé d'idée?

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants): Non, monsieur le Président. Je n'accepte tout simplement pas l'hypothèse de son introduction, relativement à la réponse à la deuxième partie de la question.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, selon des rapports en provenance de Montréal, il est clair que la réforme de l'assurance-chômage coûtera plus de 490 millions de dollars à cette ville.

Le ministre des Finances va-t-il déposer à la Chambre les rapports des études qui ont été faites sur les répercussions de la réforme de l'assurance-chômage non seulement dans le Grand Montréal, mais dans tous les centres urbains du Canada? Le ministre des Finances va-t-il déposer ces rapports?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a déjà répondu aujourd'hui à des questions semblables.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Elle a trait au système SPEC applicable aux ingénieurs et aux architectes qui veulent obtenir des marchés du gouvernement.

Apparemment, le système SPEC favorise les grandes entreprises et défavorise les plus petites lorsqu'il ne les exclut pas.

Le ministre peut-il examiner ce système pour donner aux petites entreprises le moyen d'obtenir des marchés du gouvernement au même titre que les grandes? C'est grâce à ces marchés que les petites entreprises peuvent acquérir l'essentiel de leur expérience pour pouvoir croître et progresser.